

ÉLECTIONS RÉGIONALES 2021

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

PLAIDOYER POUR LA JEUNESSE

Contribution de GAELIS, FASEE, FEDEA et FEUS



Sommaire

Avant propos.....	3
Présentation.....	4
AGIR DURABLEMENT CONTRE LA PRECARITE DES JEUNES....	6
Mobilité.....	9
Santé.....	11
Logement.....	14
ETUDIER EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES.....	15
Orientation : investir dans l'avenir des jeunes.....	16
Formations sanitaires et sociales.....	18
Les campus connectés.....	20
Insertion professionnelle.....	21
Transition écologique.....	22
Education et égalité.....	23
Accès à la culture.....	24
UNE REGION POUR LA JEUNESSE, PAR LES JEUNES.....	25
Synthèse des propositions.....	26
Sources et annexes.....	28
Contact.....	29

Avant propos

Les 20 et 27 juin 2021, les citoyens seront appelés à voter pour élire les conseillers régionaux de la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour les 6 prochaines années. Les Régions disposent de compétences élargies, notamment depuis la décentralisation avec la loi NOTRe de 2015, et sont ainsi un interlocuteur privilégié pour les politiques de jeunesse sur le territoire.

En 2015, le taux d'abstention des jeunes était estimé à plus de 65%. Ils sont pourtant des centaines de milliers à vivre, étudier, se déplacer, travailler en Auvergne-Rhône-Alpes. Les politiques régionales de transports, orientation, formation, insertion, innovation, ont un impact quotidien sur les jeunes.

Auvergne-Rhône-Alpes, c'est également près de 13% des étudiants de France. Ils sont plus de 360 000 en 2020.

Les jeunes d'Auvergne-Rhône-Alpes, les étudiants d'aujourd'hui et citoyens de demain, appellent à la construction de politiques de jeunesse, sociales et environnementales durables et ambitieuses. De nombreux défis sont à relever pour les 6 prochaines années.

Dans ce livre blanc, les premières organisations représentatives des étudiants et des jeunes des sites universitaires de la Région adressent aux candidats leur plaidoyer pour la jeunesse.

Laura LEHMANN
Présidente de GAELIS

Pour GAELIS, la FedEA, la FEUS et la FASEE

Présentation

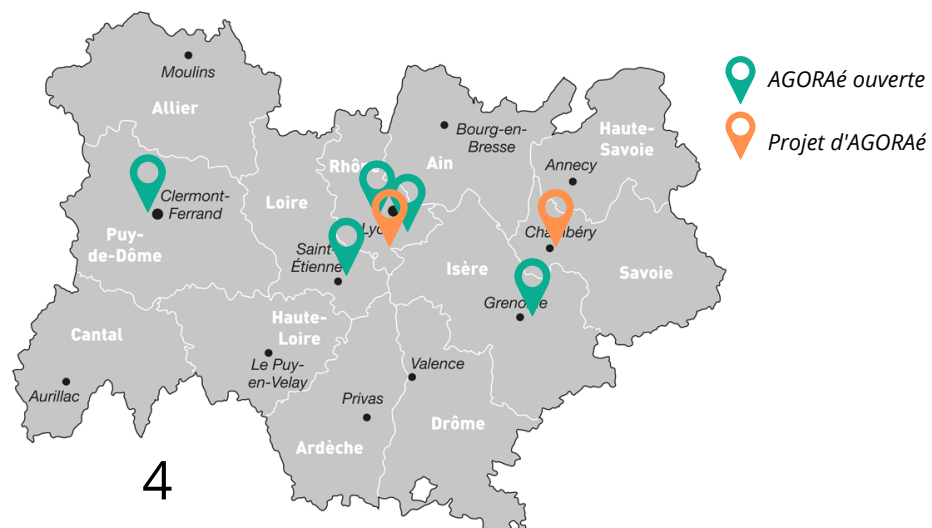
Les fédérations étudiantes de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, respectivement **Gaelis** pour la Métropole de Lyon et Bourg en Bresse, la **FASEE** pour la Loire, la **FedEA** pour l’Auvergne et la **FEUS** pour la Savoie et Haute-Savoie, sont les premières organisations représentatives des étudiants et des jeunes sur leur territoire, et toutes membres de la FAGE, première organisation de jeunesse en France.

Agir au quotidien sur les campus

Depuis des dizaines d’années, les fédérations et associations étudiantes mènent des actions quotidiennes sur les différents campus, à destination des étudiants. D’abord en luttant quotidiennement contre la précarité étudiante et l’isolement social, mais aussi par des projets d’innovation sociale, de promotion du bien-être et de la santé, de lutte contre les discriminations et les violences sexistes et sexuelles.

Les AGORAé : une réponse plurielle à la précarité étudiante

Il y a 10 ans, à Lyon, ouvrait la première AGORAé de France, épicerie sociale et solidaire étudiante. Aujourd’hui, il y en a bientôt 30 sur le territoire français. Dans les AGORAé, les étudiants peuvent faire leurs courses (denrées alimentaires et produits d’hygiène) à 10% du prix du marché. Il s’agit aussi de tiers lieux, dans lesquels chacun peut venir s’informer sur ses droits, la santé, échanger, partager.





Depuis le début de la crise sanitaire, les associations étudiantes sont fortement mobilisées, sur tous les fronts. De nombreux **dispositifs d'aide alimentaire d'urgence** ont été mis en place sur les territoires, mais également des **guichets d'information sur l'accès à la santé et accès aux droits**.

Plus de 60 000 paniers de première nécessité ont été distribués sur la Région Auvergne-Rhône-Alpes depuis le début de la crise sanitaire.

Gaelis, la FASEE, la FedEA et la FEUS fondent leur fonctionnement sur la démocratie participative. Ce sont les étudiants qui les administrent et les dirigent.

Premières organisations du territoire, les fédérations de la région Auvergne-Rhône-Alpes portent au quotidien leurs revendications et propositions auprès des collectivités et institutions, pour défendre les droits et intérêts des jeunes et améliorer leurs conditions d'études et de vie.

Seule organisation de jeunesse présente sur tous les sites universitaires de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le regroupement des fédérations rappelle être un acteur central dans la construction des politiques de jeunesse, et force de proposition auprès des candidats de ces élections régionales.

AGIR DURABLEMENT CONTRE LA PRECARITE DES JEUNES

AGIR DURABLEMENT CONTRE LA PRECARITE DES JEUNES

Lors de leur parcours, les jeunes sont confrontés à de nombreuses problématiques, inhérentes à des difficultés financières, mais pas uniquement. Plus de 20% des étudiants vivent sous le seuil de pauvreté, et un grand nombre d'entre eux n'a pas forcément accès aux aides sociales nécessaires pour vivre dignement.

Coût de la Rentrée pour un étudiant en Auvergne-Rhône-Alpes

2 251€ 

En août 2020, les indicateurs du coût de la rentrée pour un étudiant de Lyon, Saint Etienne, Clermont-Ferrand, Chambéry et Annecy, ont été publiés.

La moyenne régionale s'élève à 2 251€, une augmentation de plus de 3,6% par rapport à 2019, et supérieure à la moyenne nationale.

Un coût de la vie en constante augmentation, impacté en 2020 par des pertes de revenus pour beaucoup d'étudiants et des dépenses supplémentaires liées à la crise sanitaire.

Rappel des positions de la FAGE sur les aides sociales :

- **Refonte du système de bourses sur critères sociaux** : revalorisation et linéarisation des bourses.
- Ouverture du **RSA pour les 18/25 ans** jusqu'à l'ouverture d'une **Garantie Jeune Universelle**

→ **Soutien et développement des AGORAé, épiceries sociales et solidaires et tiers lieux de la vie étudiante**

Les 5 AGORAé de la Région accueillent chaque mois des centaines d'étudiants. Les actions d'aide alimentaire d'urgence se sont multipliées au cours de l'année écoulée, mais la précarité étudiante, qui n'a fait qu'être exacerbée par la crise sanitaire, appelle des réponses pérennes. C'est le cas des AGORAé, qui sont une réponse plurielle à la précarité étudiante.

Pour ce faire, le soutien des collectivités, et notamment de la Région, est indispensable. Il est aujourd'hui nécessaire d'agrandir ces épiceries et d'en créer de nouvelles (Chambéry, Lyon, Saint Etienne), pour répondre au mieux au besoin dans les différentes villes universitaires.

→ **Accès aux droits et lutte contre le non-recours**

L'accès aux droits des jeunes, sérieusement éprouvé par la crise sanitaire, nécessite l'attention de tous les acteurs nationaux et locaux compétents.

En effet, de nombreuses lacunes sont identifiées tant dans la communication que dans la lisibilité des services et dispositifs existants. Afin de lutter contre le non-recours des jeunes, la Région doit coordonner l'évaluation de ces dispositifs et déployer les moyens nécessaires pour une meilleure information et accompagnement des jeunes sur les territoires, tant en zone urbaine que rurale.

→ **Contribuer aux efforts pour l'accès au numérique de tous les jeunes**

La Région se doit d'être chef de file de l'accès de toutes et tous aux bons moyens numériques. Du secondaire à l'enseignement supérieur, de nombreuses inégalités existent, selon le territoire et les milieux socio-économiques, particulièrement révélées par la crise. Pour garantir un accès aux droits, à l'éducation et à l'enseignement supérieur pour tous, la Région doit coordonner, avec les métropoles, villes et EPCI, une politique d'aide au numérique (aides à l'achat, circuits de réparation de matériels, formation à l'utilisation).

Mobilité

Deuxième région la plus peuplée de France, la région Auvergne-Rhône-Alpes est une des régions au coût du transport ferroviaire les plus élevés.

Un billet de train Lyon – Clermont Ferrand coûte par exemple 18€ pour un jeune titulaire de l'abonnement Illico Jeune, 14€ pour Annecy ou encore le Puy... **des tarifs encore très élevés même sous la tarification sociale jeunes.**

A l'heure où beaucoup peinent à subvenir à leurs besoins primaires, prendre le train pour rentrer à son domicile familial ne devrait pas être un luxe.

La Région Auvergne-Rhône-Alpes connaît de grandes disparités, mêlant à la fois de grands territoires urbains, mais aussi de larges zones rurales. Or, cette jeunesse rurale est généralement méconnue et trop souvent oubliée des politiques sociales. **Ces disparités d'accès aux transports sont facteurs de réelles inégalités d'accès aux services, à l'enseignement supérieur, et à l'insertion sociale et professionnelle.**

Avoir accès à ces modes de déplacement n'est pas une question uniquement de mobilité, mais aussi **d'attractivité**. Les lycéens, futurs étudiants, étudiants et futurs professionnels ont besoin de découvrir et s'appropriier leur territoire, qui sera peut-être celui de leur **installation professionnelle**.

Afin de garantir une Région accessible et attractive pour les jeunes, de réels investissements sont nécessaires, accompagnés d'une réelle révision de la tarification sociale.

→ **La carte illico Jeunes doit être ouverte à tous les 18-25 ans inclus mais aussi à tous les étudiants de plus de 25 ans.**

En effet, de nombreuses tarifications étudiantes cessent à l'âge de 25 ans. Or, les étudiants de plus de 25 ans étudient dans les mêmes conditions et connaissent les mêmes difficultés. Il n'est absolument pas acceptable de les exclure des tarifications sociales.

Les jeunes volontaires en service civique doivent également bénéficier de ces tarifications.

→ **Différentes pistes de tarification sont possibles et doivent être étudiées pour une mise en place à la rentrée 2021.**

→ La carte illico Jeunes permet une réduction de 75% sur tous les billets

→ Mise en place d'une tarification unique du billet de train « jeune » (comme en Bretagne, 8€ le trajet, quel qu'il soit)

→ Une réflexion sur la gratuité, d'abord à destination des jeunes en situation de précarité, doit être entamée.

Enfin, la Région doit initier des démarches de réduction du coût du transport pour les jeunes, lycéens et étudiants, au plus près de leurs lieux de vie et d'étude, pour des tarifications sociales plus justes, en lien avec les collectivités et municipalités. D'autres modes de déplacement, plus respectueux de l'environnement, doivent également être développés et déployés sur tout le territoire.

Santé

L'accès de toutes et tous à la santé est un enjeu de santé publique primordial, notamment chez les jeunes, qui selon leur territoire ou origines, sont confrontés à diverses difficultés d'accès aux offres de soins médicales et paramédicales.

L'accès à la santé

Depuis des années le manque de moyens, tant dans les lycées que les universités, est déploré. Chaque jeune doit pouvoir être accueilli, écouté sur ses problématiques, soigné ou réorienté efficacement. Aujourd'hui, le nombre de personnels dédiés à cet accompagnement et ces soins est largement insuffisant.

→ **Plus de personnels médico-sociaux dans les lycées et établissements d'enseignement supérieur, ainsi que des psychologues sont nécessaires.**

Lutter contre le renoncement aux soins

Le renoncement aux soins chez les jeunes est très important, et aux causes diverses : moyens financiers, délais, méconnaissance, automédication, manque de professionnels de santé à proximité etc.

Aujourd'hui, **33% des étudiants déclarent avoir renoncé à des soins au cours des 12 derniers mois pour raison financière.**

La précarité menstruelle

D'après la première enquête nationale réalisée sur la précarité menstruelle étudiante, par la FAGE, en 2020, **33% des étudiants estiment avoir besoin d'une aide pour se procurer des protections**, et 13% ont déjà dû choisir entre des protections et un autre objet de première nécessité.

En février, la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche annonce la gratuité des protections périodiques pour les étudiants ! Crous, universités et parfois collectivités sont mobilisés pour la mise en en place de distributions gratuites généralisées et d'installation de distributeurs sur les lieux de vie.

Cependant, cette même précarité menstruelle est connue dans les lycées, et très peu d'actions y sont mises en place.

→ **La Région initie et finance des actions de mise à disposition de protections périodiques dans tous les lycées.**

L'accès à la santé nécessite donc des professionnels de santé et des moyens suffisants pour répondre aux besoins dans les établissements, mais également des campagnes de prévention et promotion de la santé qui sont tout aussi primordiales.

→ **Déployer des campagnes de prévention et sensibilisation au lycée et dans les établissements d'enseignement supérieur**

→ **Privilégier l'éducation populaire et les actions par les pairs**

→ **La formation aux gestes de premiers secours (PSC1) doit être largement accessible à toutes et tous les jeunes, dès le secondaire.**

Au-delà de la formation de futurs citoyens amenés à agir en cas d'urgence, il s'agit là d'un réel enjeu de santé publique. La Région doit soutenir cet effort et financer des formations PSC1 dans les lycées et à destination des étudiants.

La santé mentale

En 2020, plus d'1 étudiant sur 3 a présenté des signes de détresse psychologique (contre 20% en 2016).

Nervosité, abattement, découragement : tous les étudiants subissent les conséquences psychologiques de la crise sanitaire. Les étudiants en difficulté financière et les étudiants internationaux sont particulièrement touchés.

De nombreux acteurs sont mobilisés pour promouvoir l'accès à la santé mentale, sur les campus et en dehors. La Région doit venir compléter et renforcer ces dispositifs. Une évaluation profonde et une révision des politiques de promotion de la santé mentale par tous les acteurs concernés (professionnels de santé, établissements, Crous, associations et représentants étudiants), sont indispensables.

→ **Davantage de professionnels non-médicaux chargés de l'accueil et accompagnement des jeunes sur leurs lieux d'études mais pas uniquement, doivent être formés aux Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM).**

» Le projet de Service de Santé Mentale Etudiant (2SME) à Lyon

Le 2SME, un projet porté par les médecins directeurs des services de santé universitaires des trois universités lyonnaises, serait un centre dédié à la santé mentale des étudiants, ouvert aux étudiants de tous les établissements d'enseignement supérieur, avec un double objectif : la réussite universitaire et le bien-être en santé. Assurant une prise en charge globale et agissant sur trois niveaux de prévention, le centre est le fruit d'une coordination de tous les acteurs locaux en santé mentale.

Ce projet innovant et inédit en France vient apporter une réponse complète, préventive, curative et adaptée à chacun pour la santé mentale des étudiants, notamment en étant accessible à tous (actuellement, de nombreux étudiants hors université n'ont pas accès à des services de santé).

La santé mentale des jeunes a été bien trop négligée par les différentes politiques. Elle nécessite pourtant des moyens suffisants afin que chacun s'engage en bonne santé – et pas uniquement physique – dans sa formation et la construction de son projet professionnel.

Dans le curatif mais également le préventif, tous les acteurs doivent se coordonner pour déployer des moyens à la hauteur des besoins des jeunes.

Logement

Le logement est la principale source de dépenses des étudiants (un coût en constante augmentation). Alors que beaucoup sont demandeurs de logements sociaux, l'offre n'est pas suffisante à la demande.

Seuls 12% des étudiants résident en résidence universitaire en France.

Les difficultés d'accès au logement ne se limitent pas au coût : solvabilité, discriminations... de nombreuses problématiques sont rencontrées par les étudiants des différents territoires. Beaucoup d'entre eux sont confrontés à des refus de logement car ils n'ont pas de parents garants. Alors que des dispositifs tels que VISALE sont mis en place, et garantissent la solvabilité du locataire, leur reconnaissance par les bailleurs et particuliers est encore largement insuffisante.

De plus, de nombreuses discriminations persistent dans l'accès au logement (origine socio-professionnelle, raciale, LGBTphobies), et n'ont pas leur place.

- **Par un investissement massif, la Région doit initier et apporter son soutien aux plans d'augmentation du nombre de logements étudiants sur les sites universitaires.**
- **Appuyer la rénovation énergétique des logements étudiants.**
- **Déployer une politique d'égalité d'accès aux logements en soutien des acteurs du logement.**

ETUDIER EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Orientation : investir dans l'avenir des jeunes

L'orientation des jeunes est un enjeu primordial pour le développement des jeunes, leur formation et insertion professionnelle future. Par de nombreux outils, elle doit permettre à chacun d'identifier ses aptitudes et intérêts, repérer et comprendre les domaines de formation et d'exercice correspondants, et permettre de construire son projet professionnel.

Ce n'est que depuis récemment, en 2018, que les Régions détiennent la compétence d'orientation, encore trop peu investie. « *L'Etat et les régions assurent le service public de l'orientation tout au long de la vie et garantissent à tous les jeunes l'accès à une information généraliste, objective, fiable et de qualité ayant trait à tous les aspects de leur vie quotidienne.* »

En 2020, seulement 23% des étudiants déclarent que la principale raison du choix de leur formation initiale est un projet professionnel bien précis.

Ces lacunes dans les dispositifs d'orientation des jeunes sont d'abord dues à une mauvaise connaissance du public et problématiques, et ce du bac -5 à +5.

Les outils et moyens utilisés depuis des années sont inadaptés, parfois devenus obsolètes, et nécessitent une profonde évaluation pour être améliorés. **C'est une réelle remise en question, tant sur les manières de porter l'information que d'accompagner les jeunes dans la construction de leurs projet d'études et projet professionnel, qui doit être menée.**

Nous sommes en 2021, à la croisée de nombreuses réformes du secondaire et de l'enseignement supérieur et de la recherche : réforme du baccalauréat, de l'entrée dans les études de santé, du BUT etc. Nous sommes aussi confrontés aux conséquences à moyen et long terme de la crise sanitaire sur l'orientation, la **réorientation** et le **décrochage** des lycéens et étudiants.

Aujourd'hui, les politiques d'orientation pilotées par la Région et les moyens qui leurs sont associés, sont largement insuffisants pour faire face à ces enjeux. Nous ne pouvons donc pas faire l'économie de politiques d'orientation ambitieuses et adaptées aux besoins des jeunes.

Les dispositifs d'**éducation populaire** et d'**information par les pairs** doivent être soutenus et développés.

Des moyens conséquents doivent être alloués, en soutien à des objectifs clairs et coconstruits pour assurer l'orientation des jeunes de demain. La crise sanitaire nous contraint à mutualiser les bonnes pratiques et outils adaptés pour répondre au besoin.

Le renforcement de l'information, mais aussi et surtout de l'accompagnement des jeunes, est nécessaire.

→ **Information**

→ Doivent être déployées sur tout le territoire des campagnes d'information, salons, forums ayant pour objectif de présenter les formations de l'enseignement supérieur mais également l'apprentissage aux lycéens et lycéennes, tant en milieu urbain que rural.

→ Promouvoir et déployer les canaux d'information associatifs, conçus par les jeunes pour les jeunes

→ **Accompagnement** : revoir la politique d'accompagnement des jeunes sur leur orientation et déployer les moyens nécessaires

→ Coordonner les différents acteurs, du secondaire comme de l'enseignement supérieur (évaluation, réformes de l'enseignement supérieur etc.)

→ Formation continue des personnels

→ Prévention du décrochage scolaire

→ Promotion de l'éducation populaire

Les politiques d'orientation menées par la Région doivent réellement viser la bonne information et accompagnement de toutes et tous.

L'éducation et l'enseignement supérieur sont encore trop souvent des lieux de reproduction de certains déterminismes sociaux et discriminations. Peu importe son origine, milieu socio-professionnel, genre, chaque jeune peut construire librement son projet professionnel et réussir.

Formations sanitaires et sociales

» Ce sont les Régions qui détiennent la compétence de financement et fonctionnement des formations sanitaires et sociales sur les territoires (telles que la formation en soins infirmiers, aides-soignants, maïeutique, masso-kinésithérapie, ergothérapie).

Financement

La Région a l'obligation de financer les écoles et instituts lorsque ceux-ci sont publics, et peut participer à leur financement lorsqu'ils sont privés.

Il y a encore quelques années, de nombreux établissements demandaient des frais complémentaires illégaux à leurs étudiants. Il n'est pas acceptable, alors qu'acteurs publics comme associatifs agissent quotidiennement pour lutter contre la précarité étudiante, que de tels frais soient encore demandés aux étudiants, et ce en discordance avec les textes en vigueur.

Les études de masso-kinésithérapie coûtent près de 2 000€ à Lyon et jusqu'à plus de 5 000€ à Saint Etienne et Vichy.

De plus, certaines de ces formations sont très coûteuses par l'achat obligatoire du **matériel** nécessaire à la formation, qui n'est pas fourni. Des achats qui viennent précariser les étudiants.

Ces dernières années, **la Région est d'ailleurs sous dotée de certains professionnels de santé, médicaux et paramédicaux.** Le financement de ces formations relève de la santé publique du territoire et de ses millions d'habitants.

Enfin, la Région AURA, se voulant **attractive**, se doit de donner les moyens nécessaires aux étudiants, futurs professionnels de santé, pour étudier dans de bonnes conditions, et ensuite s'installer professionnellement sur la Région.

→ **La Région doit garantir le financement de toutes les formations sanitaires et sociales sur le territoire**

Bourses sur critères sociaux

Ce sont également les Régions qui gèrent les bourses des étudiants en formation sanitaires et sociales. Ces étudiants ne relèvent donc pas du Crous mais des services de la Région pour recevoir une bourse sur critères sociaux.

Montants des bourses, démarches administratives, retards de versement... Depuis des années en Auvergne-Rhône-Alpes, de nombreuses et parfois graves difficultés sont rencontrées par les étudiants. Beaucoup d'étudiants ces dernières années percevaient leur bourse bien après la rentrée universitaire (alors que de nombreuses dépenses interviennent à cette période).

"C'est compliqué de commencer l'année scolaire, j'ai perçu ma bourse plus de 2 mois après la date prévue. J'ai dû faire des emprunts à des proches pour tenir jusque-là"
Etudiante en orthophonie à Clermont-Ferrand

Cela implique également pour ces étudiants de ne pas bénéficier des mêmes droits et mêmes services tels que l'accès aux résidences du Crous ou encore aux aides ponctuelles et annuelles d'urgence du Crous.

→ **Transférer la gestion des bourses des formations sanitaires et sociales aux Crous.**

Afin de garantir un accès effectif aux aides sociales et services du réseau des œuvres, et pour une réelle égalité entre tous les étudiants, la gestion des bourses des formations sanitaires et sociales doit être transférées aux Crous.

C'est le cas de la Région Normandie, qui a transféré cette compétence au Crous en 2016. Le Conseil d'Administration du Crous de Lyon a par ailleurs, par le vote d'une motion en mars 2020, rappelé le souhait de récupérer cette compétence.

Enfin, l'installation professionnelle, qui intervient à la fin des études de santé, soulève plusieurs problématiques et difficultés.

→ **La région doit être actrice de l'aide à l'installation, par un maillage territorial efficace, et par le renforcement des aides à l'investissement dans les zones en tension.**

Les campus connectés

Pour un enseignement accessible à tous

Les campus connectés (au nombre de 31 en France aujourd'hui) sont des tiers-lieux de l'enseignement supérieur, gérés par les collectivités territoriales en partenariat avec des universités ou établissements, et sont composés d'**espaces de travail destinés aux étudiants inscrits, qui suivent leurs enseignements à distance**. Ces derniers ne suivent pas forcément la même formation (BTS, licences, masters). Des tuteurs et tutrices sont présents et ont pour mission l'accompagnement à la réussite personnalisé, notamment sur l'aspect méthodologique.

En Région Auvergne-Rhône-Alpes, plusieurs campus connectés ont vu le jour, en Ardèche ou encore dans le Cantal.

Les objectifs de ces campus connectés sont donc de permettre l'accès à l'enseignement pour toutes et tous, notamment pour ceux ne pouvant rejoindre un site universitaire (pour raison de santé, familiale, financière, mobilité, places disponibles).

Cependant, **ces campus connectés concentrent de nombreuses problématiques, sur le volet administratif, financier, pédagogique et social** (coût de la formation, difficultés administratives, statut étudiant, accès aux services...)

En somme, les projets de campus connectés comportent de nombreuses possibilités pour garantir un égal accès à l'enseignement supérieur sur tous les territoires. Pour autant, de nombreux écueils sont à éviter.

→ **La Région doit s'engager, pour les campus connectés existants et en projets, à offrir un accès à l'enseignement supérieur pour tous, sans frais supplémentaires, en développant l'accès aux services étudiants et en simplifiant les démarches administratives.**

Insertion professionnelle

L'insertion professionnelle des jeunes, sérieusement éprouvée par la crise sanitaire que nous connaissons, nécessite une réelle vigilance de la Région. Pour ce faire, une profonde évaluation des dispositifs existants est nécessaire.

42% des jeunes à la recherche de leur premier emploi ont eu des pensées suicidaires depuis le début de la crise sanitaire, un chiffre en augmentation de 22 points depuis juin 2020.

Une grande vigilance doit être portée sur l'**accompagnement des jeunes**. Il ne suffit en effet pas de penser des dispositifs favorisant l'insertion, si les jeunes n'y ont pas un accès effectif et le bagage nécessaire pour s'en saisir.

L'application locale du **plan 1 jeune 1 solution** doit se faire en adéquation avec les besoins des jeunes et moyens des structures compétentes, telles que les missions locales.

- **Maintien des efforts déployés pour l'insertion professionnelle des jeunes.**
- **Evaluation de l'application du plan 1 jeune 1 solution sur les territoires d'Auvergne-Rhône-Alpes.**
- **Augmentation des moyens alloués aux structures d'information et d'accompagnement des jeunes.**

Transition écologique

Les lycées et établissements d'enseignement supérieur déploient des politiques et objectifs de transition écologique et développement durable depuis plusieurs années.

La Région doit renforcer ces dispositifs et donner les moyens de leur réalisation.

- **Restauration collective : anticiper la mise en œuvre de la loi EGalim**
- **Réduction des déchets : limiter davantage la commande d'aliments et couverts suremballés**
- **Investir dans la rénovation énergétique du foncier**
- **Investir dans les projets de sensibilisation à la transition écologique, préservation de l'environnement et développement durable**
- **Refuser les partenariats avec des organisations dont l'activité et les valeurs vont à l'encontre de la préservation du climat et de l'environnement**

Les élus étudiants de la FAGE ont d'ailleurs, au sein des Crous, déposé des motions d'urgence climatique, afin de rappeler le rôle du réseau des œuvres dans ces démarches.

Education et égalité

Jeunes en situation de handicap

Les lycéens en situation de handicap se sentent trop peu accompagnés dans leur parcours, tant sur le plan pédagogique que personnel.

A l'université, seuls 17% des étudiants en situation de handicap, atteints d'un trouble ou d'une maladie chronique ont déclaré bénéficier d'une reconnaissance MDPH et 13% être inscrits à la mission handicap de leur établissement.

Des constats encore trop alarmants, qui nécessitent que la Région mette en œuvre des moyens suffisants pour pallier ces difficultés et assurer un accès égal et effectif pour toutes et tous à l'éducation et l'enseignement supérieur.

- **Améliorer l'accompagnement des lycéens en situation de handicap : recrutement et formation des personnels.**
- **Soutenir et coordonner les actions des établissements d'enseignement supérieur sur le handicap.**

Lutter contre les discriminations et violences sexistes et sexuelles dans le secondaire et l'enseignement supérieur

En 2020, 1 étudiante sur 10 a été victime d'agression sexuelle, et 1 étudiante sur 20 a été victime de viol.

40% des étudiants ont déjà été victimes ou témoins de propos LGBTQI+ phobes.

- **Les établissements d'enseignement supérieur sont amenés à développer leurs outils, moyens d'accueil et accompagnement des étudiants victimes mais également à agir par de larges actions de prévention et de sensibilisation.**
- **Responsable des lycées et actrice de politiques de jeunesse sur le territoire, la Région doit également s'investir dans cette prévention, notamment par la formation et la sensibilisation des personnels d'accueil et par l'accompagnement des jeunes.**

Accès à la culture

La Région met en place des dispositifs de promotion des loisirs et de la culture auprès des jeunes. Depuis quelques années, il s'agit du **Pass'Région**, une carte permettant plusieurs avantages et réductions (places de cinéma, concerts, manuels scolaires et livres gratuits, pratique sportive).

Elle vient remplacer les dispositifs de carte « M'Ra » en Rhône-Alpes, et la « Carte Jeunes Nouveau Monde » en Auvergne, cette dernière étant bien plus développée et avantageuse, mais surtout à laquelle les **étudiants** sont éligibles.

En effet, les étudiants ne font pas partie du public éligible à ce Pass'Région, à l'exception de certaines formations post-bac en lycée, Centres de Formation d'Apprentis et formations sanitaires et sociales à certains niveaux. Ce sont donc principalement les **lycéens** et **apprentis** qui peuvent en bénéficier.

Très utile, le Pass'Région n'est cependant pas toujours très simple d'utilisation (complications administratives et tous les partenaires ne l'acceptent pas).

- **Le Pass'Région doit voir son fonctionnement simplifié, ses offres déployées, et son périmètre élargi.**
- **Les offres culturelles et d'activités physiques et sportives sur tous les territoires sont développées.**
- **Une réflexion est menée sur l'intégration des étudiants dans ce dispositif (articulation avec d'autres dispositifs locaux et nationaux existants, pour les étudiants universitaires et extra-universitaires).**

UNE REGION POUR LA JEUNESSE PAR LES JEUNES

Vivre et étudier en Auvergne-Rhône-Alpes, c'est pouvoir bénéficier d'une orientation et un accompagnement adapté, une formation accessible, financée et répondant aux enjeux sociétaux de demain. **Il est indispensable de déployer les moyens nécessaires à la formation mais aussi au bien-être des étudiants sur le territoire, favorisant ainsi leur réussite.**

Être un professionnel de demain en Auvergne-Rhône-Alpes, c'est également bénéficier d'un accompagnement complet vers son insertion professionnelle, sur des territoires qui se veulent accessibles et attractifs pour les jeunes.

Ces politiques de jeunesse ne peuvent être efficaces sans un réel travail mené auprès des acteurs et corps intermédiaires concernés, au plus près des jeunes. Nous rappelons l'importance de co-construire ces politiques pour les six prochaines années avec les organisations étudiantes et acteurs mobilisés quotidiennement pour la réussite des jeunes.

SYNTHESE DES PROPOSITIONS

AGIR DURABLEMENT CONTRE LA PRECARITE DES JEUNES

Développer les AGORAé, épiceries sociales et solidaires

Déployer l'information et l'accompagnement pour l'accès aux droits

Développer les moyens pour l'accès au numérique des jeunes

Mobilité

Révision profonde de la tarification sociale des transports

- Carte Illico Jeunes jusqu'à 25 ans et au statut étudiant
- Tarification unique des billets / réductions

Accessibilité des zones rurales

Santé

Augmentation du nombre de personnels médico-sociaux dans les lycées et établissements d'enseignement supérieur

Lutte contre le renoncement aux soins

Financement et mise à disposition dans les lycées de protections périodiques

Prévention et sensibilisation par les pairs

Financement du PSC1 dans les lycées et universités

Formation des personnels aux Premiers Secours en Santé Mentale

Soutien au projet de Service de Santé Mentale Etudiant à Lyon

Logement

Augmentation du nombre de logements étudiants, rénovation énergétique et soutien aux dispositifs d'accès au logement

ETUDIER EN AUVERGNE-RHONE-ALPES

Orientation

Déploiement d'actions d'information

Formation continue des personnels et prévention du décrochage

Promotion de l'éducation populaire et par les pairs

Renforcement de l'accompagnement des jeunes

Formations sanitaires et sociales

Financement des formations

Transfert de la gestion des bourses aux Crous

Renforcement de l'aide à l'installation

Les campus connectés doivent proposer un service d'enseignement accessible à tous et de qualité

Insertion professionnelle

Augmentation des moyens alloués aux structures d'information et d'accompagnement des jeunes

Ancrer les campus dans la transition écologique

Education et égalité

Agir pour l'accompagnement des jeunes en situation de handicap

Lutter contre les discriminations et violences sexistes et sexuelles

Réviser le fonctionnement et le périmètre du **Pass'Région**

UNE REGION POUR LA JEUNESSE, PAR LES JEUNES

Co-construire des politiques de jeunesse durables et ambitieuses pour la réussite de tous, avec les organisations étudiantes.

Sources

Indicateurs Coût de la Rentrée 2020 de la FAGE, de Gaelis pour Lyon, la FASEE pour Saint-Etienne, la FedEA pour Clermont-Ferrand et la FEUS pour Chambéry et Annecy.

Enquêtes de l'OVE, 2016, 2020

Enquêtes IPSOS 2020, 2021

Rapport Nightline

Enquête Précarité menstruelle des étudiant.e.s en France (FAGE)

Enquête de l'Observatoire Etudiant des Violences Sexistes et Sexuelles

Annexes

Contributions des fédérations nationales de filière

- FNESI (Fédération Nationale des Etudiant.e.s en Soins Infirmiers)
- UNECD (Union Nationale des Etudiant.e.s en Chirurgie Dentaire)
- FNEK (Fédération Nationale des Etudiant.e.s en Kinésithérapie)
- ANESF (Association Nationale des Etudiant.e.s Sage Femme)
- UNAEE (Union Nationale des Associations des Etudiant.e.s en Ergothérapie)
- ANESTAPS (Association Nationale des Etudiant.e.s en STAPS)



Contact

Laura Lehmann

Présidente de GAELIS

president@gaelis.fr

06 01 85 92 61



Lyon

Groupement des Associations et Elu.e.s Etudiant.e.s de Lyon, Indépendant et Solidaire



Auvergne

Fédération des Etudiants d'Auvergne



Savoie

Fédération des Etudiants de l'Université Savoie Mont Blanc



Loire

Fédération des Associations de Saint Etienne Etudiantes



Fédération des Associations Générales Etudiantes